

Le secrétaire général de l'ONU en 1961 a-t-il été assassiné ?

Ouest France, 18 octobre 2017

La mort en 1961 en Afrique du Suédois Dag Hammarskjöld, alors secrétaire général de l'ONU, n'est peut-être pas accidentelle. C'est ce que laissent entendre les conclusions d'une enquête qui vont dans le même sens que des rapports précédents. Explications.



Dag Hammarskjöld, en 1960, en compagnie du président de l'État du Katanga, Moïse Kapend Tshombe. | AFP

Le Suédois, alors secrétaire général dans l'histoire de l'ONU, est tué le 18 septembre 1961 dans le crash de son avion près de Ndola, en Rhodésie du Nord, l'actuelle Zambie. Le patron de l'ONU était alors en route pour aller négocier un cessez-le-feu pour la province du Katanga au Congo, riche en minerais.

Deux enquêtes avaient conclu à une erreur de pilotage. Souhaitées par une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée en 2014, de nouvelles enquêtes ont depuis réorienté les recherches vers la théorie du complot.

Une attaque délibérée contre son avion est « plausible », indique Mohamed Chande Othman, un

ancien juge tanzanien, dans son rapport dont la publication est attendue prochainement. Ce document bénéficie de nouvelles informations issues d'archives belges, britanniques, canadiennes, allemandes et américaines.

« Sur la base de la totalité des informations que nous avons, il semble plausible qu'une attaque extérieure ou une menace ait été la cause du crash », indiquent les conclusions du juge Mohamed Chande Othman.

Des avions fournis aux rebelles par la France

L'avion a pu être abattu « lors d'une attaque directe contre le vol SE-BDY ou qui a poussé les pilotes à détourner leur attention ». Plusieurs témoins « ont vu plus d'un avion dans le ciel » au moment du crash de l'appareil du secrétaire général, indiquent ces conclusions. Selon certains témoignages, le deuxième avion dans l'espace aérien était un jet, d'autres ont affirmé que le vol SE-BDY était menacé par un autre avion et/ou en flammes avant de toucher le sol.

À l'époque, des rebelles katangais, opposés à l'indépendance de la colonie belge du Congo, auraient pu avoir davantage de moyens aériens que le seul jet de type Fouga qui leur était connu. Selon des informations fournies par les États-Unis, ils en avaient acheté trois du même type à la France, livrés en 1961, « malgré les objections du gouvernement américain ». Les rebelles possédaient aussi un autre appareil de fabrication allemande, selon des documents évoqués dans le rapport de l'ex-juge tanzanien.

Des documents reçus de la Grande-Bretagne et des États-Unis montrent aussi que ces pays avaient des agents secrets au Congo et dans la région, ajoute-t-il,

considérant que leurs services pourraient déclassifier d'autres éléments liés à l'affaire.

Dans ses conclusions, Mohamed Chande Othman explique ne pas être en mesure de confirmer l'allégation d'un pilote belge, surnommé « *Beukels* », ayant assuré en 1967 à un diplomate français, Claude de Kemoularia, qu'il avait abattu l'avion du patron de l'ONU ou poussé à son crash.

La Russie et la France ont été sollicitées pour fournir des documents, selon l'ex-juge tanzanien qui recommande à l'ONU de désigner un responsable pour gérer l'ensemble des documents liés à l'affaire, notamment les enregistrements audios réalisés à l'époque. En août 2016, un précédent rapport du patron de l'ONU d'alors, Ban Ki-moon, faisait déjà valoir que « *certain documents* » en provenance d'Afrique du Sud mentionnaient une « *Opération Celeste* » dont l'objectif aurait été d'éliminer Hammarskjöld.

En juillet 2015, sur la base d'un rapport d'experts indépendants, l'ONU avait retenu l'hypothèse d'une attaque aérienne contre le DC-6. L'ONU avait notamment cherché à avoir accès à des enregistrements de conversations dans le cockpit du DC-6 et de messages radio, que l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) aurait réalisés en 1961.